



Co-Funded by the Intelligent
Energy Europe Programme
of the European Union

Internal report on the concept for the upgrade of the existing courses and the development of new courses

Depuis 2012, la Chambre des Métiers propose un cycle de formation « Energie fir d'Zukunft + » qui est destiné aux dirigeants et cadres techniques d'entreprises artisanales visant à former ces gens aux nouveaux standards de la construction de maisons passives. Cette formation continue axée sur la pratique apporte aux dirigeants d'entreprises artisanales ainsi qu'à leurs collaborateurs des connaissances techniques, tant théoriques que pratiques, qui leur seront utiles lors de la construction et de la rénovation de bâtiments à haute performance énergétique.

Une bonne coordination et une bonne coopération entre tous les corps de métiers revêt une importance capitale lors de la construction de maisons passives. La formation comprend un tronc commun dont le contenu sera approfondi par des formations spécifiques propres aux différents corps de métiers: le module « enveloppe du bâtiment » et le module « technique du bâtiment ». Durant cette formation il y a moyen de mettre en pratique les connaissances acquises. Des experts mettront ainsi à disposition du matériel et des objets de démonstration spécifiques.

Durée totale du cours : 3 journées complètes, de 8h30 à 16h30

Partie A : Tronc Commun (1 journée)

- Standards de construction
- Etanchéité à l'air
- Rentabilité
- Conviction du maître d'ouvrage
- Différentes étapes de la construction
- Interfaces entre les différents corps de métiers

Partie B : Enveloppe du bâtiment (2 journées)

- Isolation thermique

- Ponts thermiques
- Fenêtres
- Assainissement énergétique
- Principes de base de la technique du bâtiment
- Exercices pratiques

Partie C : Technique du bâtiment (2 journées)

- Ventilation
- Ventilation des bâtiments existants
- Chauffage
- Principes de base de l'enveloppe du bâtiment
- Exercices pratiques

Le cours destiné aux corps de métiers travaillant sur l'enveloppe du bâtiment (gros oeuvre, façades, menuiserie extérieure, toiture, électricité, enduits, etc.) comprend une formation commune (partie A) et une formation spécifique (partie B « Enveloppe du bâtiment »).

Le cours complet destiné aux spécialistes de la technique du bâtiment (installateurs) comprend quant à lui la formation commune (partie A) et la partie spécifique C (technique du bâtiment).

Le cours est clôturé par un examen final international. La réussite à l'examen se traduit par la délivrance du label « Energie fir d'Zukunft+ ». Les participants se verront également attribuer le label « Artisan Certifié Maison Passive » du « Passivhaus Institut Darmstadt ».

La validité de chacun de ces deux labels est limitée à 5 ans. Une prolongation peut être obtenue sur présentation de justificatifs attestant d'une activité pratique dans la construction de nouvelles maisons passives ou dans l'assainissement énergétique de bâtiments existants avec des composants passives.

En complément à la formation « Artisan certifié Maison passive », la Chambre des Métiers propose une formation de courte durée, adaptée aux besoins des collaborateurs (cols bleus) qui exécutent la construction de maisons passives sur chantier.

La formation va permettre au participant de :

- mieux comprendre les spécificités de la construction de maisons passives
- comprendre les interactions entre les différents corps de métiers et dès lors améliorer la coordination entre les différentes entreprises qui interviennent sur le chantier
- intégrer de nouvelles technologies et de nouveaux produits
- résoudre des problèmes basés sur des cas concrets

Sont concernés les corps de métier ci-dessous :

- Entreprises de gros-œuvre
- Entreprises pour constructions en bois
- Entreprises de pose de menuiseries extérieures
- Façadiers
- Electriciens
- Technique du bâtiment

Les cours cités ci-dessus sont constamment adaptés au progrès technologique des différents corps de métiers. Ainsi les cours théoriques et pratiques font face aux nouveaux produits et procédés du bâtiment.

A noter que 30 enseignants du Lycée Josy Barthel vont être formés par la Chambre des Métiers. 88 élèves de la classe de 13^e technicien vont suivre la formation « artisan certifié maison passive »

De plus, la Chambre des Métiers développe actuellement des formations spécifiques à la rénovation énergétique des immeubles. Ce sujet est d'une importance primaire pour le gouvernement luxembourgeois. Dans ce contexte des nouvelles formations sont en train d'être mises en place afin de pouvoir proposer aux artisans ces formations dans un sujet encore plus complexe que la construction des maisons passives neuves.

A ne pas oublier que l'Institut de Formation Sectorielle du Bâtiment quant à lui propose aussi toute une panoplie de formations dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables à savoir

- Façadiers – mise en œuvre de façades isolantes
- Maçonneries isolantes
- etc